

LE RUBAN LÉGENDÉ de la Marine

Frédéric BOUEDEC
1^{re} partie,
1870-1914

Aussi léger et élégant que lourd d'Histoire, le ruban légendé nous raconte la mer, les navires et les marins à la place de l'aïeul disparu. Peut-on rêver plus beau thème de collection ? Retour sur le parcours de ce petit bout de soie, de ses origines aux premiers feux de la Grande Guerre...

Le ruban légendé apparaît sous la Monarchie de juillet¹. Il est réservé au chapeau car le bonnet de marin n'est encore qu'une coiffure de travail. L'arrêté ministériel du 27 mars 1858 bien connu des collectionneurs fournit d'intéressantes précisions concernant la fabrication du ruban : *il est en taffetas uni noir pour les marins des divisions. L'inscription de la légende en lettres dorées sur le ruban des marins embarqués sera opérée par les soins de l'administration de chaque bâtiment*. Postérieurement à la publication du texte de 1858, on voit apparaître le ruban pour chapeaux dans la rubrique *Habillement* du livret de solde. En 1859, l'amiral Gamelin, ministre secrétaire d'État de la Marine précise : « Afin d'obtenir toute l'uniformité désirable (...) Dans chaque port, l'administration pourvoira à la passation d'un marché dont le titulaire sera seul chargé du travail relatif à l'inscription des légendes. Ces légendes seront exclusivement exécutées en lettres dorées. » (en italiques dans le texte).

Le nombre de rubans à faire exécuter pour chaque navire est au maximum du double des membres de l'équipage. Large de 28 mm, il reçoit le nom du bâtiment imprimé en lettres capitales dorées et centrées. Noué à l'arrière du chapeau, il est porté bouts flottants. De ce fait, il est de grande longueur (initialement 1m-1,40 m) et présente une ancre dorée à chaque extrémité. Ce type de ruban particulièrement esthétique est toujours en usage au début de la troisième république et continuera à faire l'objet de fabrications privées bien longtemps après sa suppression officielle.

Évolutions

La décision d'adapter le ruban au bonnet remonte vraisemblablement à 1872 mais elle n'a pas été publiée au BOM, elle nous parvient au détour d'un texte indiquant la façon de l'imprimer et de le nouer.

● 16 janvier 1873. *Le ruban, (destiné au bonnet) au lieu d'être noué à la partie postérieure de la tête le sera sur le côté gauche et les deux bouts flottants, marqués d'une ancre également dorée, devront être disposés de manière à tomber perpendiculairement sur l'épaule. Il sera donc essentiel lorsque des rubans seront demandés par les bâtiments et les divisions ou expédiés à Paris pour être remis à M. Lohse, titulaire du marché de dorure, d'indiquer si ces rubans sont destinés à des bonnets de travail ou à des chapeaux, attendu que le nom du bâtiment devra être placé différemment suivant qu'il s'agira d'un ruban de bonnet ou d'un ruban de chapeau.*

Clairon, siège de Paris, hiver 1870-1871. Simple coiffure de travail à l'origine, le bonnet décrit en 1858 n'est pas destiné à recevoir le ruban légendé.

1. Ordonnance du 1^{er} mars 1832 chapitre X, modifiée par l'ordonnance du 11 octobre 1836, citée par J. Letrosne et A. Goichon, in *Hardes et uniformes de matelots de Louis XIV à 1937*, imprimerie Minerve, Paris 1937.

Ci-dessus.
 Rubans légendés du cuirassé d'escadre le Formidable (1885-1911) et du croiseur protégé Linois (1894-1910).

Ci-contre.
 Détails de fabrication: léger relief provoqué au verso par l'impression, ancre et dimensions réglementaires (100 cm x 2,8 cm).

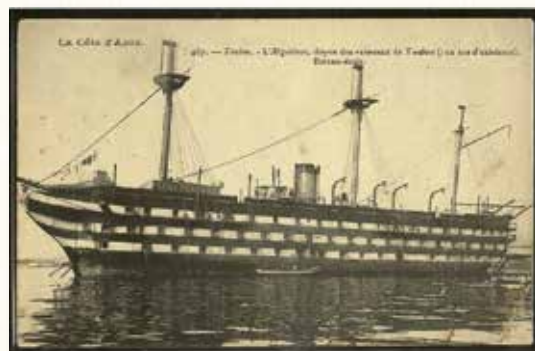
● Un texte du 4 juin 1873 précise qu'il suffit de délivrer deux rubans par homme, un pour les chapeaux, l'autre pour les bonnets de travail, longueur 1,14 m.

On relève au passage que le marché de la dorure est désormais centralisé, ce qui n'empêche pas les différences de fabrications (ancres, qualité de la dorure...).

● 24 décembre 1891. *Manière de porter le ruban à légende sur le bonnet de travail du marin. Mon attention ayant été appelée sur le manque d'uniformité dans*



Ci-contre.
 Carte postale de l'Algésiras.



Chapeaux. { en feutre verni.....
 { en tresse de latanier ou en paille.....
 Rubans pour chapeaux (1^m, 1 40).....
 Bonnets de travail.....

Ci-contre.
 Cet extrait de livret de solde imprimé en 1872 porte la mention « Rubans pour chapeaux ». Les coiffures initialement destinées à recevoir le ruban sont le chapeau verni (supprimé le 29 mai 1876 ici dans sa dernière version à bords plats décrite au BOM du 28 novembre 1872) et le chapeau de paille (toujours réglementaire pendant la Grande guerre)



Matelot de seconde classe de l'Algésiras (1855-1906) en grande tenue entre 1872 (adoption du chapeau à bord plats) et 1874 (suppression du paletot). On remarque la façon de porter le très long ruban (1,40 m) noué à l'arrière du chapeau et bouts flottants. (Reconstitutions d'après BOM et tableaux de M. Toussaint)

Ci-contre.
 Exemple de port précoce du ruban légendé sur le bonnet. Si l'on s'en tient au règlement, la photo colorisée de ce marin de la frégate Semiramis (1862-1895) a été prise entre 1872-1873 (adoption du ruban pour bonnet) et 1874 (suppression du paletot ouvert). Le ruban à bouts flottants est noué à l'arrière comme sur le chapeau.





Ci-dessus et ci-contre.

Le bonnet en tricot de laine tel qu'il se présente suite aux modifications des 21 février 1870, 16 janvier 1873, 23 avril 1874, 13 mai 1878 et 17 décembre 1889. Il est désormais muni d'une houppette uniformément écarlate, d'une jugulaire blanche et d'un ruban légendé. La vue rapprochée permet d'observer les bandes garance désormais écartées pour encadrer le ruban et la bride de fil noir pour le maintenir.



Ci-contre.

Fusilier marin du cuirassé Bayard (1880-1910). Illustration de L. Couturier pour La revue de l'Exposition universelle, Paris 1889. Le ruban continue à être noué à l'arrière, en contradiction avec l'instruction du 16 janvier 1873.

Ci-dessous.

Rubans légendés Cuirassé Suffren (1903-1916) fabrication longue amputée de ses extrémités aux ancras, et croiseur cuirassé Marseillaise (1903-1929). Ces exemplaires destinés au bonnet reprennent la principale disposition du BOM de 1873 (nom du bâtiment excentré). La largeur du ruban est inchangée mais la longueur est ramenée à 67 cm à la fabrication (Marseillaise) ou par ablation (Suffren).

SUFFREN

MARSEILLAISE

la manière de nouer le ruban sur le bonnet de travail des marins, j'ai adopté la disposition suivante, déjà en vigueur sur certains bâtiments, et qui remplacera celle qu'avait indiquée la circulaire du 16 janvier 1873 : "Replier le ruban afin de raccourcir à la dimension du bonnet de travail, les ancras non comprises; puis coudre en rabattant les bouts à ancras sur le côté gauche, de façon que les diamants soient juxtaposés.

Remarque: les bouts du ruban légendé cessent ainsi d'être flottants.

● 24 décembre 1901. Remplacement du bonnet de travail en laine bleue tricotée pour marins par un bonnet confectionné en drap foncé 19 ans.
(Suite page XX)



Ci-contre et ci-dessous.
Le nouveau modèle de ruban avec ancras opposés par le diamant, croiseur Kersaint (1899-1919) et cuirassé Jauréguiberry (1897-1920),



Ci-contre.
Vue rapprochée: façon de coudre le ruban bord à bord à l'arrière du bonnet pour positionner les lettres devant et les ancras sur le côté.
Longueur 67 cm.



KERSAINT

JAURÉGUIBERRY

RUBANS LÉGENDÉS 1870-1914, LA FORME DES CARACTÈRES



1 Police de caractères de type 1 Didone, gros plan sur les caractéristiques (empanchements filiformes et fort contraste entre pleins et déliés) et rubans imprimés dans cette police :

- cuirassé Patrie (1907-1936)
- croiseur-cuirassé Jules-Ferry (1905-1927)
- contre-torpilleur Bisson (1913-1933)
- croiseur-cuirassé Jeanne-d'Arc (1899-1933), voir également Formidable
- Linois
- Bayard
- Algésiras
- Kersaint et Suffren présentés supra.

On relève des variations dans la graisse des caractères.



2 Police type 2, typographique internationale (sans empanchement, sans contraste entre pleins et déliés)

- croiseur protégé Lavoisier (1897-1920)
- croiseur-cuirassé Marseillaise (1903-1929)
- cuirassé Jauréguiberry (1897-1920)
- aviso de 2nd classe Goëland (1883-1911) ou l'un des deux dragueurs homonymes réquisitionnés de 1914 à 1919.

On remarque l'importance de l'écart (ou « approche ») entre les caractères du ruban Lavoisier.



3 Police type 3, humaine (empanchements triangulaires et faible contraste entre pleins et déliés).

- Contre-torpilleur Pierrier (1907-1922)
- cuirassé garde-côtes Bouvet (1892-1918)
- navire-hôpital Duguay-Trouin (1879-1927)
- dreadnought France (1912-1922).

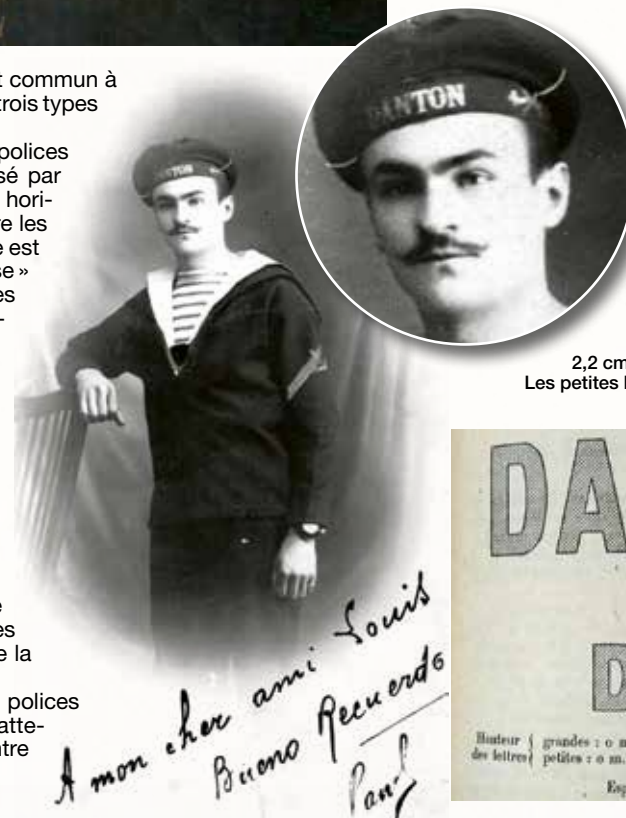


L'emploi de capitales d'imprimerie est commun à tous les rubans légendés mais on relève trois types de polices de caractères.

Le type 1 appartient à la famille des polices modernes, sous-type Didone caractérisé par des empanchements (ou serifs) filiformes horizontaux et une différence très nette entre les pleins et les déliés. Cette élégante police est associée à une typographie « à la française » depuis l'Empire. On la relève sur tous les rubans anciens. La hauteur des caractères est de 2,4 cm.

Le type 2 fait également partie de la famille des polices modernes, sous-type pinéale (sans empanchement), style typographique international (sans contraste entre pleins et déliés). Le rendu est très lisible mais assez lourd. Cette police préconisée par le BOM de 1911 est déjà en usage avant cette date comme en témoigne l'iconographie d'époque (voir photo du sous-marin Korrigan prise en 1904). La hauteur varie de 2,4 à 2,2 cm. L'écartement des lettres (ou « approche ») change en fonction de la longueur du nom du bâtiment.

Le type 3 fait partie de la famille des polices classiques, sous-type Humane à empanchements triangulaires et faible contraste entre pleins et déliés.



Ci-contre.

Photo d'un fourrier portant le ruban du Danton et en bas de page, ruban en caractères de la police humaine (type 3).

Ci-dessous.

Lettrage-type, pour le ruban du cuirassé Danton (1911-1917) extrait du BOM de 1911. Police typographique internationale (type 2). La hauteur fixée pour les grandes lettres en 1911 est de 2,2 cm contre 2,4 sur les rubans plus anciens. Les petites lettres sont fixées à 1,3 cm de haut. Les largeurs respectives sont fixées à 4 et 3 mm.



DANTON



Ci-contre.
Extrait d'un livret de solde imprimé en 1891. On y relève l'appellation simplifiée « Rubans », la mention « pour chapeaux » ayant disparu en 1873 suite à l'adaptation du ruban légendé au bonnet de travail. Autre évolution, la suppression des bouts flottants en 1891 entraîne de facto le raccourcissement et l'unification des tailles (en théorie à 80 cm, dans les faits autour de 70 cm).

Ci-contre.
Ruban « Torpilleurs de Brest » porté par un matelot breveté à l'allure juvénile lors du passage rituel chez le photographe.

Ci-contre.
Carte postale : torpilleurs numérotés de la défense mobile de Lorient au début du siècle.

Chapeaux de paille.....
Coiffes ... } pour chapeaux de paille....
 } pour casquettes.....
 } pour bonnets de travail....
Rubans
Bonnets de travail.....



Remerciements: A. Beaumier et J. Rabu (reconstitutions), S. Gautrin, personnel du SHD Lorient, Musée des fusiliers-marins, magasin Le Poilu (Paris XV).

Ci-dessous.
Sous-marinières du Korrigan/ Q8 (1902-1910) prenant le café sur le pont en 1904. À l'instar de ce qui se pratique pour les bâtiments de surface, le ruban des sous-marins ne comprend réglementairement que le nom du navire (ou celui de la flottille à partir de 1905).

Ci-contre.

En haut, application du texte de 1905 : l'inscription « torpilleurs de... » suivie du nom du port d'attache est généralisée (exemplaire en faille de soie conforme au BOM de 1910).

En bas, l'une des variantes anciennement rencontrées (ou plutôt ce qu'il en reste) pour le Torpilleur 135, fabrication en taffetas.

Remarque : la faille présente un aspect moins lustré que le taffetas et un léger relief de tissage en côtes sur lequel l'ongle accroche. Dans les deux cas, le tissage s'effectue de lisière à lisière.

La photo illustre également l'extrême fragilité de ce type de pièce.

● 7 septembre 1910. Substitution de la faille à la soie pure (taffetas) pour la confection des rubans.

● 6 juin : les bâtiments doivent s'approvisionner de rubans dans les magasins de l'État.

● 30 mars 1911. Adoption d'un nouveau bonnet de marin (...) semi-rigide, conforme au descriptif sommaire ci-après. Le bandeau du bonnet est recouvert d'un ruban en faille noire de 0m.80 de longueur sur 0m.03 de hauteur et portant une légende en lettres dorées pour l'indication du bâtiment ou service. La hauteur des lettres, leur forme et l'espacement des mots doivent être conformes au modèle ci-dessous (...) Le ruban, mobile sur le bonnet sera cousu au fil noir à une longueur telle qu'il s'applique parfaitement sur le bandeau du bonnet.

Les ancres ne sont pas mentionnées dans ce BOM mais elles continuent à être imprimées pendant toute la guerre, comme en témoignent les photos d'époque et la totalité des exemplaires présentés.

(A suivre)

Sources non citées dans le texte :

– De Ballincourt M. (Cdt), Les Flottes de combat, Éditions maritimes et coloniales (Paris), 1914. p. 379 – 460, sur Gallica. bnf.fr
– Buffetaut Y., La Grande Guerre sur mer, Marines éditions, 2005
– Masson P., Histoire de la marine, Tome II. C. Lavauzelle 1983.
– Roche, J.M. Dictionnaire des bâtiments de la flotte de guerre française de Colbert à nos jours. JM Roche, 2005
– Militaria Magazine 260 et 262
<http://www.navires-14-18.com/admin/V.php?page=1&ipp=10>
https://fr.wikipedia.org/wiki/Classification_Vox-Atyp1

(Suite de la page XX)

Cette modification majeure de l'aspect de la coiffure n'entraîne pas de changement en ce qui concerne le ruban légendé.

À une date non mentionnée au BOM, le système est amélioré, les ancres sont désormais imprimées ensemble à gauche, opposées par le diamant. L'adaptation du ruban à la taille de la coiffure s'en trouve facilitée.

● 20 septembre 1905. Inscriptions à porter sur les rubans des bonnets dans les flottilles de torpilleurs ou de sous-marins. Afin de faire disparaître les différences constatées dans les inscriptions sur le ruban que portent sur leurs bonnets les marins des flottilles de torpilleurs ou de sous-marins, (...) la légende desdits rubans sera désormais uniformément libellée et disposée d'après le type suivant : TORPILLEURS -2° Fle-OCEAN

● 1910 Textes spéciaux. Troisième partie. Chapitre premier, art. 627 :

Les quartiers-maîtres et marins embarqués sur les sous-marins armés ou en essais portent sur le ruban du bonnet le nom de leur bâtiment non-précédé de la mention "sous-marin". Les quartiers-maîtres et marins des services centraux et des équipages supplémentaires des stations portent la légende "sous-marin de..." suivie du nom du centre.



LE RUBAN LÉGENDÉ de la Marine

Frédéric BOUEDEC
2^e partie,
1914-1918



Ci-dessus.
Portrait d'un matelot du
cuirassé Saint-Louis
(1898-1920)

Ci-contre.
Planche à découper Pro-patria
« Armée navale française »
éditée vers 1916.

Ci-contre.
Matelot du croiseur-cuirassé
Jules-Ferry (1903-1927) en
compagnie d'un sergent du
2^e zouaves.

Ci-dessus.
Au premier plan, cuirassé France (1912-1922),
ce dreadnought jauge 23 000 tonnes et embarque plus
de mille marins; le sous marin Sané (1913-1935) moins
de cinquante.
(Coll. E. Miquelon, Marinedk et F. Bouedec)

Du dreadnought au torpilleur
numéroté... La guerre sur mer
vue à travers le ruban légendé.



JULES FERRY

LÉON GAMBETTA

VICTOR-HUGO

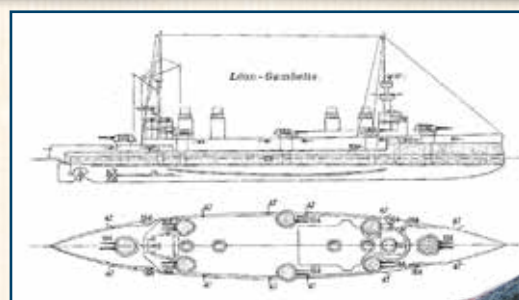
BOUVET

BOUVET

BOUVET

Ci-dessus.

Rubans du Jules Ferry et de ses sister-ships: Léon-Gambetta (1902-1915) et Victor-Hugo (1904-1930).
(Coll. E. Miquelon et F. Bouedec).



Ci-dessus.

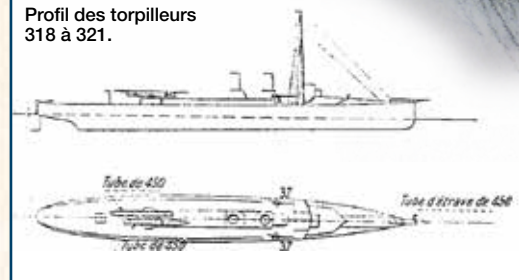
Profil du Léon Gambetta, tiré de l'ouvrage Les Flottes de combat 1914, Cdt. de Ballincourt. Ces bâtiments ont des équipages de plus de 700 hommes.

Ci-contre.

Le matelot Jean Ganabroch du Finistère, embarqué sur le croiseur Gueydon (1903-1935).
(Extrait de Les Alliés dans la guerre des nations, 1922)



Profil des torpilleurs 318 à 321.



Ci-dessous.

Sous-marins d'escadre, torpilleur submersible Silure (1902-1919) affecté à la station des sous-marins de Cherbourg en 1914 (légende sans précision du type de bâtiment conforme au BOM de 1910) et Torpilleur 249 (1900-1920), navire type 201 de 40 m et 86 t affecté à la division des patrouilleurs de Normandie.
(Coll. E. Miquelon, Marinedk et F. Bouedec).

1 RUBANS RÉGLEMENTAIRES : CUIRASSÉS, CROISEURS, TORPILLEURS

Ci-dessus.

Rubans légendés du cuirassé Bouvet (1897-1902). Ce bâtiment déjà ancien coule en quelques minutes le 15 mars 1915 après avoir heurté une mine dans le détroit des Dardanelles. Il emporte avec lui plus de 600 marins.

On remarque ici les trois polices de caractères habituelles: de haut en bas didone, humaine et linéale.

(Coll. E. Miquelon et Marinedk)

ORDRE DE BATAILLE DE LA FLOTTE FRANÇAISE EN 1914

Le gros de la flotte est réparti entre la 1^{re} armée navale (Méditerranée) et la 2^e escadre légère (Manche-Atlantique). Il faut y ajouter les unités affectées aux stations lointaines (Afrique, Extrême-Orient, Océanie) et à la défense mobile des ports et côtes.

1^{RE} ARMÉE NAVALE

- ⊕ Hors-rang: cuirassé amiral Courbet (23 500 t.) rejoint ultérieurement par le Jean Bart, de la même classe;
- ⊕ 1^{re} escadre: 6 cuirassés de 18 000 tonnes de classe Danton;
- ⊕ 2^e escadre: 5 cuirassés de 15 000 tonnes de classe Patrie;
- ⊕ 1^{re} division légère: 4 croiseurs cuirassés de 13 000 à 14 000 tonnes;
- ⊕ 2^e division légère: 3 croiseurs cuirassés de 13 000 tonnes;
- ⊕ Division de complément: cuirassés anciens de 12 000 tonnes: Suffren, Saint-Louis, Gaulois, Bouvet;
- ⊕ Division spéciale: 2 cuirassés anciens, 4 croiseurs cuirassés et 3 croiseurs légers
- ⊕ 6 escadrilles de 6 contre-torpilleurs;
- ⊕ 2 escadrilles de 8 sous-marins.

2^E ESCADRE LÉGÈRE

- ⊕ 1^{re} division de croiseurs cuirassés: Marseillaise, Amiral Aube, Jeanne d'arc.
- ⊕ 2^e division de croiseurs cuirassés: Gloire, Gueydon, Dupetit-Thouars + croiseur protégé Lavoisier + trois contre-torpilleurs.
- ⊕ 1^{re} escadrille de torpilleurs d'escadre: 6 torpilleurs d'escadre.
- ⊕ 2^e escadrille de torpilleurs d'escadre: 6 torpilleurs d'escadre.
- ⊕ 3^e escadrille de torpilleurs d'escadre: 6 torpilleurs d'escadre
- ⊕ Groupe de réserve des torpilleurs d'escadre: 4 torpilleurs d'escadre.
- ⊕ 1^{re} escadrille de sous-marins (Cherbourg): 2 torpilleurs, 9 sous-marins.
- ⊕ 2^e escadrille de sous-marins (Calais): 2 torpilleurs, 7 sous-marins.
- ⊕ 3^e escadrille de sous-marins (Cherbourg): 2 torpilleurs, 5 sous-marins.
- ⊕ Défense Mobile de Dunkerque: 2 torpilleurs, 20 petits torpilleurs.

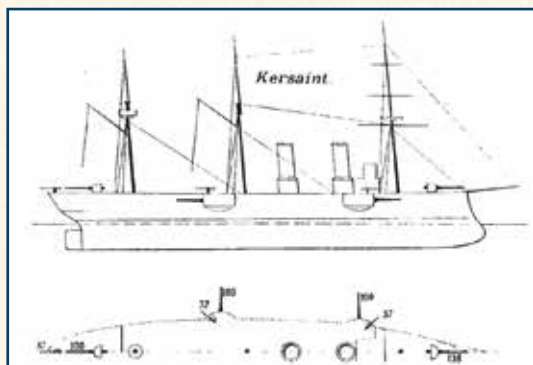
SILURE

TORPILLEUR 249

CONDÉ

KERSAINT

1 RUBANS RÉGLEMENTAIRES : CUIRASSÉS, CROISEURS, TORPILLEURS



Ci-dessus.
Ruban légendé du cuirassé Condé (1904-1933, Mexique, Antilles, Atlantique), modèle court pour bonnet ou chapeau de paille, ancrés sérigraphiés en bout de ruban, opposé au texte par l'organeau. Ce dispositif est jugé peu pratique pour adapter le ruban au bonnet, ce qui entraîne son remplacement par le modèle à ancrés opposées par le diamant, modification bien antérieure à la guerre. Ruban du croiseur Kersaint (1898-1919 Pacifique, Mer de Chine, Mer du Japon).

Ci-contre.
Matelot du Kersaint en tenue de descente à terre. (Reconstitution)



1 RUBANS RÉGLEMENTAIRES : NAVIRE-ÉCOLES, NAVIRES-HÔPITAUX, BÂTIMENTS DE SERVITUDE

Ci-dessous.
Transport-hôpital type Annamite, le Vinh-Long (1883-1922) et son sister-ship le Bien-Hoa (1882-1923).
(Coll. E. Miquelon, P. Charbonnier et F. Bouedec)

Ci-dessus.
Rare exemplaire du Pourquoi pas? IV (1908-1936, carte postale ci-dessus), navire polaire du commandant Charcot et navire-école des chefs de quart pendant la guerre.

Ci-contre.
Extrait de livret de solde et photo du quartier-maître fourrier Roux embarqué sur le Vinh-Long.
(Coll. F. Bouedec)

(29)

SERVICES EN CAMPAGNE OU CONSIDÉRÉS COMME TELS.
(Circ. du 8 mars 1908.)

BÂTIMENT	DIVISION	DATES		SIGNATURE
		de début de service ou d'entrée à bord dans le cas où le service s'est effectué sur un bâtiment de l'État.	fin de service ou de l'État.	
Vinh-Long	1 ^{re} Armée	1 ^{re} Armée		
Alia	2 ^e	2 ^e		
Alia		Alia		



Marine. — N° 1192. — Armements et revues.

POURQUOI PAS?

VINH-LONG

BIEN-HOA



Technique et politique

Malgré des effectifs appréciables, la Marine française n'est qu'imparfaitement préparée. Très loin derrière la Royal Navy, elle est désormais également surclassée par la Kaiserliche marine et l'US Navy. Ses navires ont longtemps été mis en chantier à l'unité plutôt qu'en séries, elle a pris du retard dans la transition vers le dreadnought et commence à peine à opérer celle vers la propulsion au pétrole.¹

À ce tour d'horizon technique, il convient d'ajouter un mot sur le rôle politique de la Flotte. Le choix des noms de baptême en dit long à ce sujet. Si les très petits bâtiments construits en grand nombre prennent sobrement un numéro dans leur série (*Torpilleur N°...*), la République donne volontiers le nom de ses héros aux bâtiments prestigieux: *Gambetta*, *Quinet*, *Ferry*, *Renan*... Les symboles révolutionnaires ne sont pas en reste: *Marseillaise*, *Patrie*, *Justice*... À l'heure de la revanche, on convoque également les gloires et armes d'Ancien régime inspirées du roman national: *Gaulois*, *Saint-Louis*, *Jeanne D'arc*, *Bouvines*, *Pierrier*, *Dague*... De façon plus traditionnelle, on retrouve aussi les grands marins français: *Duguay-Trouin*, *Suffren*, *Jean Bart*... Dernier exemple de cette fonction « politique », les unités de la classe *Kaba* lancées pendant la guerre empruntent leurs noms aux populations d'un Empire colonial dont le pays tire troupes, ressources et prestige (*Touareg*, *Bambara*...).

Nouvelles unités

Aucune grande unité n'est mise en chantier pendant la guerre, pour au moins deux raisons. D'abord, une partie de la capacité de production des arsenaux est redirigée vers les besoins du front terrestre (fabrication de munitions, armement de batteries fluviales...). Ensuite, les grandes unités coûteuses et embarquant des centaines d'hommes démontrent vite leur vulnérabilité face aux U-Boote. Pour contrer cette menace, de nombreux petits bâtiments sont commandés aux arsenaux français et étrangers (plus de mille en service en 1918). Lutte ASM toujours: l'aviation maritime, créée en 1912, ne compte que 13

1. CA Boivin S. (ouvrage collectif sous la direction de) *La marine dans la Grande guerre*, CISM, Paris 2018.



Ci-dessus.
Ruban légendé du cuirassé
Gaulois (1898-1916)

Ci-contre.
Quartier-maître du cuirassé
Justice (1907-1921).

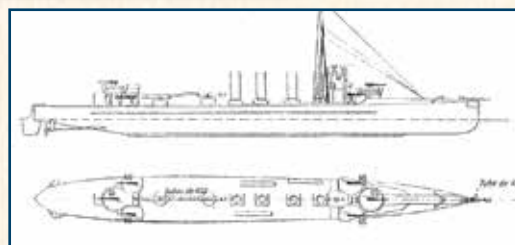


RUBANS RÉGLEMENTAIRES: NOUVELLES UNITÉS

Ci-dessous.
Ruban légendé et carte postale
du Touareg (1917-1935) et de
son sister-ship le Bambara
(1917-1933), torpilleurs de
classe Kaba respectivement
construits par l'entreprise
Mitsubishi à Nagasaki et les
arsenaux de Kure au Japon. Ces
rubans ayant été cousus sur
des bachis sont devenus secs
et cassants.



Ci-contre.
Plus local, profil d'un chasseur
de conception française et
plaque d'un constructeur du
port de Lorient, 1915.



Ci-dessous.
Deux rubans Chasseur de
sous-marins, polices de
caractères humaine et linéale.
Les chantiers américains et
français livrent plus d'une
centaine de bâtiments sous
cette dénomination (symbole
de coque C + N°) et plusieurs
dizaines de vedettes (V + N°).
Autre origine: le Quentin
Roosevelt (1902-1919), ancien
Boïki, est un torpilleur russe
réfugié à Saigon après la
révolution et rebaptisé du
nom d'un pilote de l'escadrille
Lafayette mort en combat
aérien.
(Coll. Marinedk et F. Bouedec)





Ci-contre.
Photo du Marguerite IV parue dans la presse après son engagement contre un sous-marin.

appareils en 1914. En 1918, elle en aligne 1 250 auxquels il faut ajouter les 35 dirigeables de l'aéronautique maritime.

Navires auxiliaires

Réquisionnés en vertu de la loi du 2 août 1877 et souvent armés par des équipages de réservistes, des centaines de bateaux sont militarisés. Du modeste chalutier au paquebot de luxe, ils vont servir de remorqueurs, citernes, arraisonneurs, dragueurs de mines, croiseurs auxiliaires, transports de troupes, transports auxiliaires, ravitailleurs en munitions, charbonniers, navires-hopitaux...²

2. Saibène M. *La marine marchande française 1914-1918 (L'approvisionnement de la métropole et des armées en guerre)*, Marine Éditions, 2011.



Ci-dessous.
Ruban légendé lettrage type 1 du patrouilleur auxiliaire Elisabeth-Marie (1915-1919 ou 1915-1941, deux navires homonymes) sur fond de cadre commémoratif d'un vétéran, le matelot Le Marc. Il a servi à bord d'une des 9 Jeanne D'arc (au moins) armées pendant la guerre (croiseur, patrouilleurs auxiliaires, bateau-piège et transports) et du bateau-piège Marguerite VI (ex-cargo danois saisi, 1907-1954).

Ci-dessous.
Cargo Henriette (1913-1917) de la Compagnie Auxiliaire de Navigation. (Collection MarinédK)



Ci-contre.
Patrouilleur auxiliaire Surmulet (1915-1940), ruban non réglementaire (le type du navire ne devrait pas précéder le nom du bâtiment). Il s'agit là d'une des nombreuses fantaisies existantes. (Courtoisie du magasin Le Poilu Paris XV)



Ci-contre.
Marin au ruban légendé A.M.B.C pour Armement Militaire des Bâtiments de Commerce.

2 LES RUBANS PORTANT D'AUTRES LÉGENDES QUE LE NOM D'UN BÂTIMENT

Les légendes répertoriées au BOM avant la Grande Guerre sont peu nombreuses. Dans son ouvrage de référence, le CA Schérer³ en dresse une liste par ordre chronologique à compter de 1853 :

SYNDICS DES GENS DE MER

GARDE MARITIME

GABIERES DE PORT

CANOTIERS DE PORT

GARDIENS DE VAISSEAU

MARINS VETERANS^a

DIRECTION DE PORT^b

PECHES MARITIMES

MARINS-POMPIERS

SERVICE SEMAPHORIQUE

a. Remplace les trois précédentes en 1875.
b. Remplace la précédente en 1903.

3. Schérer E. (CA) *Équipages et fonctionnaires de la marine (corps et uniformes 1830-1940)*, B. Giovanangeli éditeur, 2017, et *Bulletin Officiel de la Marine, Service Historique de la Défense* et <http://gallica.bnf.fr>

La multiplication des légendes non-répertoriées entraîne un rappel à l'ordre en date du 7 septembre 1910. Muet sur le sujet pendant le conflit, le BOM récapitule les rubans légendés portant le nom des unités autres que les navires de guerre en date du 27 mars 1922 :

CIES DE FORMATION DE LORIENT



MINISTÈRE DE LA MARINE

CTRE MRE DE LA MARINE A PARIS

CTRE AERONAUTIQUE DE ST-CYR

PREFECTURE MARITIME DE...

MAJORITE GLE DE...

NME DEPOT DES EQUIPAGES

CIE DE FORMATION DE...

FLOTTILLE DU NME ARRD

PATROUILLEURS DU NME ARRD

DRAGUEURS DU NME ARRD

SOUS-MARINS DU NME ARRD

SERVICES O.D. DU NME ARRD

SERVICES A.X. DU NME ARRD

AVIATION MME DU NME ARRD

AEROSTATION MME DU NME ARRD

SCE AUTOMOBILE DU NME ARRD

ATELIER CENTRAL DE...

MOUVEMENT DU PORT DE...

FRONT DE MER DE...

MARINE A...

ECOLE NAVALE

ECOLE DES MECANICIENS ET CHAUFFEURS

CENTRE AERONAUTIQUE DE...

FORMATION

Ci-dessus et ci-contre.
Le ruban des Cies de formation de Lorient (R-épertorié dans le BOM de 1922) est visible sur le cliché d'époque des marins en rayé.
(Coll. Marinedk et F. Bouedec)



Ci-dessous.
Bonnets N° 2 (sans ancre) avec rubans École Navale montés d'origine en polices linéale et humaine (légende répertoriée en 1922).



AÉRONAUTIQUE

Aérostation maritime, Aviation Maritime (R) et à gauche, photo d'un marin breveté portant ce dernier.
(Coll. Marinedk et F. Bouedec)

Flottes

Patrouilleurs de la Méditerranée et Torpilleurs de Toulon.
(Collection Marinedk)

Ce texte de cadrage est intéressant mais il est loin d'être exhaustif. On rencontre en effet de nombreuses autres légendes, une pratique ayant déjà motivé le rappel à l'ordre en 1910.

AEROSTATION MARITIME

AVIATION MARITIME



PATRS DE LA MÉDITERRANÉE



TORPILLEURS DE TOULON





Fusiliers-Marins

- 1^{er} Régiment de marins, ruban et à gauche, photo prise en 1915.
- 2^e Régiment de marins,
- 1^{er} Bataillon du 2^e Régiment de marins
- Fusiliers-marins.

Cette dernière légende succède aux précédentes après la dissolution du régiment en décembre 1915.

(Coll. E. Miquelon et Marinedk)

NB. Pour les troupes à terre, on observe également les légendes Cie de mitrailleurs, Rgt de canonnières etc. Toutefois, les fusiliers-marins embarqués portent le ruban de leur navire d'affectation (voir exemple du Bayard, *Militaria Magazine* n°416). Le BOM de 1922 ne répertorie aucune de ces légendes.



SPÉCIALITÉS

Ci-contre.
Variantes de rubans TSF (Non-répertorié-NR)
avec foudres. et à droite, photo d'époque prise vers 1918.
(Collection Marinedk)

Artificiers (Non-répertorié-NR), motifs de grenades.
(Collection Marinedk)



STATIONS LOINTAINES

Ci-dessus.
Trois rubans exotiques : Marine, Oran (R), Marine à Dakar, (R) et Station locale du Sénégal (NR).

AUTRES UNITÉS ADMINISTRATIVES...

Ci-dessous et à droite.
Équipages de la flotte (NR) sur bonnet N°1 (avec ancre) et photo du propriétaire du bonnet.





Les fabrications de fantaisie

Thème de collection à lui seul, le ruban de fantaisie est une confection privée s'écarter du règlement. La variation est parfois très discrète (tissu moiré de qualité supérieure, ancres non conformes...) mais certains exemplaires sont importables (largeur exagérée du ruban, couleurs vives, légende fantaisiste...). Le modèle le plus populaire semble avoir été celui à bouts flottants puisqu'il continue à être fabriqué bien après sa disparition officielle en 1891. La mode des canotiers civils explique sans doute en partie cette production. Ces rubans non réglementaires ont pu être destinés à célébrer un événement du bord (dates apposées sur certains exemplaires) mais ils sont sans doute le plus souvent dus à des initiatives personnelles : souvenir, cadeau, ou volonté de se singulariser à terre, une fois passée l'inspection des permissionnaires...

(A suivre)

AUTRES UNITÉS ADMINISTRATIVES...

Ci-dessus.

Atelier Central de la Flotte, ruban (R) et photo datée du 4 janvier 1914 (à droite). Ministère de la Marine et Marine à Paris (R).

(Collection Marinedk)



QUELQUES FANTAISIES

Ci-dessus.

De haut en bas, croiseur protégé Descartes (1897-1920), croiseur cuirassé Kléber (1902-1917), patrouilleur ou dragueur auxiliaire Goëland (plusieurs navires de ce nom), croiseur cuirassé Desaix (1902-1920), croiseur Guichen (1899-1921), cuirassé Dévastation (1879-1922), cuirassé Patrie (1907-1936) et légende non répertoriée Toulon sans ancre et dans une police de caractères inhabituelle, identique à celle de la photo d'époque ci-dessus.

Ci-contre et à droite.

Photos de détails : extrémités de deux rubans surdimensionnés, cuirassés Jauréguiberry (1897-1920) et Patrie, le premier de teinte rosée en largeur 50 mm et date du 11 juillet 1905 et le second (largeur 47 mm) avec ancre surchargée d'une bouée.



Remerciements pour l'aide apportée à la rédaction de cet article : Leewen Y-Honh-Nié (reconstitution), personnel du SHD Lorient, magasin Le Poilu, P. Charbonnier, E. Miquelon, F. Bachmann, et tout particulièrement au webmestre du site marinedk (marinedk@free.fr)

LE RUBAN LÉGENDÉ de la Marine



Frédéric BOUEDEC
3^e partie, 1919-1925
Suite de Militaria 420

Les troubles qui éclatent en 1919 révèlent l'état d'épuisement moral et matériel de la Marine de Guerre.

Ci-dessus.
Carte postale et bonnet des années 1920 au ruban du croiseur Colmar (1908-1928), ex-Kolberg allemand.



Malgré un environnement contraint (accords de Washington et difficultés budgétaires), les années 1920 marquent le début d'un renouvellement tous azimuts, auquel le ruban légendé n'échappe pas.

Dans un premier temps, le BOM du 27 mars 1922 dresse une liste de légendes officielles (voir supra) mais ne modifie pas la forme du ruban. On peut ainsi trouver des exemplaires imprimés au nom de bâtiments ex-allemands attribués à la France au titre de dommages de guerre. Ce texte précise les modalités d'espacement des lettres selon la taille de la légende.

Les légendes évoluent ensuite au gré des textes officiels. À titre d'exemple, le **9 juin 1924**, une circulaire ministérielle officialise la présence de la mention « sous-marin » devant le nom des sousmersibles.

Le **12 mars 1925**, les rubans sont modifiés pour être moins longs et la taille des caractères lettres est également revue à la baisse. Enfin, à compter du **2 mars**

Ci-dessus.
Torpilleur « Deligny » (1917-1934), ex-S139 allemand versé au titre des réparations de guerre en 1920.
(Coll. F. Bachmann)

Ci-contre.
Dirigeable Dixmude (1918-1923), ex-Zeppelin LZ-114 de la Kaiserliche marine.



LE BOM DU 9 JUIN 1924

Évolution des légendes : rubans conformes au BOM du 9 juin 1924. Les exemplaires présentés ont sans doute été imprimés après cette date. Des initiatives locales antérieures sont toutefois possibles (voir exemple du chalutier Surmulet présenté dans la deuxième partie). De haut en bas : Sous-marin Sané (1916-1935), Sous-marin Aréthuse (1916-1927), Sous-marin Gorgone (1916-1935). Le premier utilise une police de caractères didone, les deux suivants la police humaine.





1928, le ruban cesse d'être sérigraphié pour être tissé en fil métallique sur soie. Les ancres disparaissent à cette occasion. Le nouveau type de ruban mesure 3 x 66 cm, la hauteur des lettres est de 16 mm.

Les matériaux évolueront par la suite mais le procédé de fabrication par tissage est encore employé de nos jours. Le ruban imprimé fera tout de même une brève réapparition dans les fabrications anglo-saxonnes de la Seconde guerre mondiale, dans une version simplifiée sans ancre. □

Remerciements pour l'aide apportée à la rédaction de cet article : personnel du SHD Lorient, magasin Le Poilu, P. Charbonnier, E. Miquelon, F. Bachmann, et tout particulièrement au webmestre du site [marinedk \(marinedk@free.fr\)](mailto:marinedk@free.fr)

LE BOM DU 9 JUIN 1924

Ci-dessus.

Aéronautique + nom du centre, et École des apprentis mécaniciens (photo d'époque).

Deux exemples de légendes apparues dans la nouvelle liste publiée au BOM du 17 avril 1925 : centre aéronautique de St-Raphael et Escadrille 5B, L'escadrille 5.B.2 créée le 1^{er} mars 1925 n'y est pas répertoriée.



Ci-dessous.

Rubans perçus en 1926-1927 par le matelot Harych, matricule 133 26 V.

5^e Dépôt des Équipages, grandes lettres type mécano, du modèle décrit en 1911.

Canonnière Gracieuse (1916-1939), exemplaire de transition imprimé en police didone et caractères de petite taille (hauteur 16 mm) mais toujours avec ancres opposées. Les exemplaires tissés en usage à partir de 1928 reprennent cette police et cette taille de caractères. En revanche, les ancres disparaissent.

ERRATA ET COMPLÉMENT D'INFORMATIONS À LA PREMIÈRE PARTIE DE L'ARTICLE (MILITARIA MAGAZINE 416)

- Sur l'origine du ruban légendé : les ordonnances de 1832 et 1836 utilisées par Letrosne et Goischo pour reproduire la silhouette du marin de la Monarchie de juillet ne comportent pas l'occurrence « ruban légendé ». La citation de cette source pouvait donc prêter à confusion. La coutume veut que ce soit le Prince de Joinville qui, au retour des cendres de Napoléon en 1840, ait autorisé les marins de la *Belle poule* à apposer le nom de leur navire sur le ruban nu de leur chapeau. Le VA Schérer donne l'année 1831 comme date probable d'adoption du ruban légendé pour le chapeau des gabiers de port et des gardiens de vaisseaux. Il relève un premier texte publié au BOM en 1853 et fixant la hauteur des lettres à 2 cm.

- Longueur du ruban : une faute de frappe s'est glissée dans l'indication de la longueur initiale du ruban, il fallait lire 1m14 et non 1 m 1,40.

- Taille des caractères : une modification au cahier des charges relatif à l'inscription des légendes datée du 15 décembre 1873 en fixe la hauteur à 2,45 cm et non à 2,40 cm, comme constaté de façon empirique.

- Fabricants : si M. Lohse obtient bien le marché de l'impression selon le procédé Bazin (?) en date du 16 janvier 1873, une note du 29 mai 1873 revient sur cette attribution en mentionnant que les marchés doivent être passés localement.

- Date de création de rubans distincts : le texte de révision des prix du 2 mai 1899 est la référence la plus ancienne portée à la connaissance de l'auteur à ce jour. Ce texte précise qu'il existe 4 types de rubans (1m14, 0m66, légendés et non légendés).

- Matériaux : la substitution de la faille à la soie a lieu en 1908 mais la circulaire n'est notifiée qu'en 1910.

Sources complémentaires :

– De Ballincourt M. (Cdt), *Les Flottes de combat, Éditions maritimes et coloniales (Paris), 1914. p. 379 – 460* <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb344987846/date>;

– Buffetaut Y., *La Grande Guerre sur mer, Marines éditions, 2005*;

– Masson P., *Histoire de la marine, Tome II. C. Lavauzelle 1983*;

– Moulin JM., *Les navires français 1914-1918. Marine éditions, 2008*;

– Roche, JM., *Dictionnaire des bâtiments de la flotte de guerre française de Colbert à nos jours. JM Roche, 2005*;

– *Militaria Magazine 260 et 262*;

<http://www.navires-14-18.com/admin/V.php?page=1&ipp=10>;

https://fr.wikipedia.org/wiki/Classification_Vox-Atypi



LE RUBAN LÉGENDÉ de la Marine



*Ci-contre, ci-dessus et ci-dessous.
Le croiseur Colbert en 1940: ruban légendé tissé en fil métallique sur soie, photo de l'équipage et insigne.*

La marine de guerre française de 1939 est la quatrième puissance navale au monde...¹ Elle arme presque tous chauffés au mazout et des centaines de navires réquisitionnés lui prêtent main-forte.² La chaîne de commandement et les transmissions sont efficaces, le moral du personnel est élevé.

Frédéric BOUEDEC
4^e partie, 1928-1939
Suite de Militaria 422

5^{ÈME} DEPÔT DES EQUIPAGES

GRACIEUSE

MARINE EN TUNISIE

BEAUTEMPS-BEAUPRÉ

ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE

AÉRONAUTIQUE HYÈRES

MARINE NATIONALE



ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE

ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE

Malgré quelques retards (détection, DCA, aviation embarquée ou fragilité de certains matériels sophistiqués), la Marine nationale est un instrument puissant et moderne. Et le nouveau modèle (1928) de ruban légendé porté par les équipages est à l'image de la flotte : superbe.

1/1924-1940, évolution de la fabrication des rubans³

Les BOM du 6 octobre 1924 et du 12 mars 1925 introduisent une modification des légendes en vue d'en réduire la taille (voir *Militaria* 422). Les exemplaires fabriqués entre 1925 et 1928 témoignent d'une double évolution des légendes et de la taille des caractères. Ces rubans continuent à être sérigraphiés sur faille de soie (légèrement rugueuse au toucher et possédant des bords d'arrêt du tissage en haut et en bas) mais ils utilisent une unique police Didone de 13,5 mm de hauteur (en remplacement des trois polices en 24,5 mm employées jusqu'alors). On y retrouve fréquemment (mais pas toujours), les deux ancres opposées, dont la taille n'a pas changé.

Le 2 mars 1928, un nouveau type de ruban, tissé, est adopté. Décrit au BOM du 3 août 1928, il est en soie naturelle noire (un taffetas totalement lisse et produisant un délicat bruit de papier froissé au toucher), la légende centrée est tissée de fil métallique or fin (en réalité laiton couleur or). Le ruban est large de 30 mm, long de 66 cm, la hauteur des lettres est de 16 mm (leur largeur oscille entre 2,5 et 4 mm selon les exemplaires), police Didone aux pleins et déliés offrant très peu de contraste. Ce ruban est destiné au bonnet (cousu par l'arrière) et au casque colonial nouveau modèle adopté la même année.

Le 26 janvier 1938, deux essais de tissage de rubans chaîne soie trame rayonne, dont la légende est tissée en fil de soie grand teint, sont lancés. Ces essais concernent *Le Fantasque* en Atlantique et *Le Tartu* en Méditerranée⁴. Moins chers et plus résistants que leurs prédécesseurs tissés de fil métallique, ils conservent une très belle tenue dans le temps. La chaîne en soie naturelle tissée serrée donne au ruban une apparence parfaitement opaque et légèrement brillante, lisse au toucher et produisant le même bruit de papier froissé que le modèle précédent.

La soie artificielle, employée pour la trame des rubans d'avant-guerre, a été mise au point à partir de la fin du XIX^e siècle. Le nom « rayonne » lui est donné par la Federal Trade Commission (USA) en 1925. Son utilisation pour la fabrication complète du ruban (trame, chaîne et légende) ne sera officialisée qu'après-guerre. On trouve cependant des exemplaires 100 % rayonne au nom de navires coulés pendant la guerre. Dans le contexte agité du conflit, la fabrication aura précédé l'adoption officielle. Il serait intéressant d'arriver à connaître la date de passation des premiers marchés pour ces rubans « tout rayonne ».

2/Les rubans légendés des navires

La circulaire du 21 mars 1934 fixe les règles de port du ruban et la rédaction des légendes.

Le ruban est porté sur le bonnet (cousu sur l'arrière) et sur le casque colonial modèle 1928 (fixé sur lui-même à l'aide de deux boutons-pressions).

La légende des bâtiments de surface comporte uniquement le nom du navire.

Le nom des sous-marins est précédé de la mention « sous-marin ».

(Suite page 43)

Page précédente.

Rubans légendés du matelot Harych (matricule 133 26 V), souvenirs de ses affectations en 1926-1927 puis lors de sa mobilisation en 1939. Cette série, que l'on peut dater avec précision grâce à l'extrait de case matricule du marin, permet d'apprécier l'évolution des procédés de fabrication. Pour la période 1926-1927 : 5^e Dépôt des Equipages imprimé en police linéale hauteur 24,5 mm ancien modèle ; puis canonnière Gracieuse, Marine en Tunisie, Beutemps-Beaupré, Equipages de la flotte, en police Didone hauteur des lettres 13,5 mm. Pour la période 1939-1940 : Marine Nationale, légende adoptée le 3 août 1928 pour tous les marins entre deux affectations, et Aéronautique Hyères, exemplaires en soie tissée de fil métallique (laiton). Sur l'envers des rubans, on observe la disparition des ancres sur les modèles imprimés.

1. Après les flottes britannique, américaine et japonaise.

2. Moulin J. Les navires français 1939-1945, Marines Éditions, 2008.

3. E. Schérer (VAE), Bernard Giovanelli éditeur, 2017.

4. S. Richard, in *Militaria Magazine* N° 262.

LES BÂTIMENTS DE COMBAT AU 1^{er} SEPTEMBRE 1939

BÂTIMENTS DE LIGNE

Classe ou série	Année de lancement	Déplacement	Armement principal
2 COURBET	1911-1912	22189 t	XII 305
2 BRETAGNE	1913		X 340
1 LORRAINE	1916		VIII 340
2 DUNKERQUE	1935-1936	26500	VIII 330
2 RICHELIEU	1939-1940	35000	VIII 380
2 CLEMENCEAU			VIII 380
TOTAL 11			

Liste complète : Courbet, Paris. Bretagne, Provence. Lorraine. Dunkerque, Strasbourg. Richelieu, Jean Bart. Clémenceau, Gascogne. En italique : inachevés au 25 juin 1940 (Armistice).

PORTE-AVIONS

Classe ou série	Année de lancement	Déplacement	Armement principal
1 BEARN	1920	22146	VII 155
2 JOFFRE		18000	XVI 130
1 Cdt TESTE	1929	10000	XII 100
TOTAL 4			

Béarn. Joffre, Painlevé. Commandant Teste.

CROISEURS DE 1^{re} CLASSE

Classe ou série	Année de lancement	Déplacement	Armement principal
2 DUQUESNE	1925-1926	10000	VIII 203
4 SUFFREN	1927-1930		
1 ALGERIE	1932		
TOTAL 7			

Duquesne, Tourville. Suffren, Colbert, Foch, Duplex. Algérie.

CROISEURS DE 2^e CLASSE

Classe ou série	Année de lancement	Déplacement	Armement principal
3 DUGUAY-TROUIN	1923-1924	7249	VIII 155
1 JEANNE D ARC	1930	6496	
1 LA TOUR D AUVERGNE	1929	4773	IV 138
1 EMILE BERTIN	1933	5886	IX 152
6 LA GALISSONNIERE	1933-1936	7600	
3 DE GRASSE		8000	XII 152
TOTAL 15			

Duguay-trouin, La Motte-Piquet, Primauguet. Jeanne d'arc (Croiseur-école). La Tour d'Auvergne. Émile-Bertin. La Galissonnière, Jean de Vienne, Gloire, Marseillaise, Montcalm, Georges Leygues. De Grasse, Chateaurenault, Guichen.

Ci-dessous.
Bonnet des années 1920 et son ruban avec ancres, caractères de petite taille et une grosse faute d'orthographe, « Fusilliers » avec deux L au lieu d'un !





Ci-contre.
Série de rubans imprimés
entre 1924 et 1928 avec lettres
de soie: Boussole, Flottille
du Rhin, Croiseur Duquesne
(légende non réglementaire
précédée du type
de bâtiment), P(atrouilleur) 5
Cap Corse, Aviation maritime
de l'Afrique du Nord.

Ci-contre à droite.
Les mêmes vus de dos.
On remarque l'absence des
ancres sur les exemplaires
Croiseur Duquesne
et P.5 Cap corse.



Ci-contre à gauche.
Envers de deux rubans
du contre-torpilleur Jaguar.
Celui du haut est tissé en fil
métallique sur base soie,
celui du bas en fil de soie sur
base soie.

Ci-contre.
Gros plan sur la police
d'écriture et le sens de tissage
(vertical) des rubans légendés
en fil métallique.

CUIRASSÉS

Ci-contre.
Rubans légendés
des cuirassés
Paris, Richelieu et
Bretagne, brodés fil
métallique; Provence
et Dunkerque en fil
de soie.

Ci-dessous.
Insigne du
Dunkerque.



LES BÂTIMENTS DE COMBAT AU 1^{er} SEPTEMBRE 1939

CONTRE-TORPILLEURS

Classe ou série	Année de lancement	Déplacement	Armement principal
6 TIGRE	1923-1925	2126	V 130 VI T
6 GUEPARD	1929-1931	2436	V 138 VI T
12 AIGLE/VAUQUELIN	1928-1932	2441	V 138 ou VII T
6 LE FANTASQUE	1933-1934	2569	V 138 IX T
6 MOGADOR	1937-1940	2884	VIII 138 X T
TOTAL 36			

Tigre, Jaguar, Panthère, Léopard, Lynx, Chacal. **Guépard**, Bison, Lion, Valmy, Verdun, Vauban. **Aigle**, Vautour, Albatros, Gerfaut, Milan, Épervier. Vauquelin, Kersaint, Cassard, Tartu, Maillé-Brezé, Chevalier Paul. **Le Fantasque**, L'Audacieux, Le Malin, Le Terrible, Le Triomphant, L'Indomptable. **Mogador**, Volta, Marceau, Kleber, Desaix, Hoche.

TORPILLEURS

Classe ou série	Année de lancement	Déplacement	Armement principal
12 BOURRASQUE	1924-1925	1319	IV 130 VI T
14 L'ADROIT	1926-1929	1378	
12 LE HARDI	1938-1939	1772	VI 130 VII T
12 LA MEMPOMÈNE	1936-1937	610	II 100 II T
14 LE FIER	1939-1940	994	IV 100 IV T
TOTAL 64			

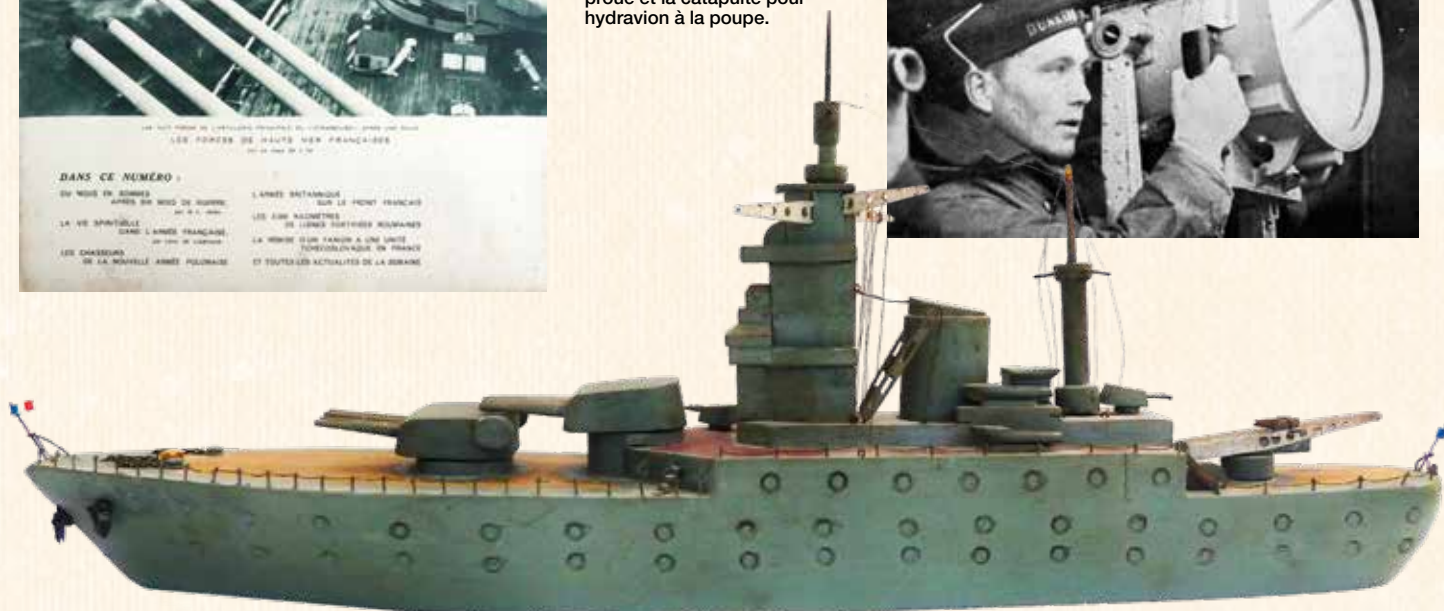
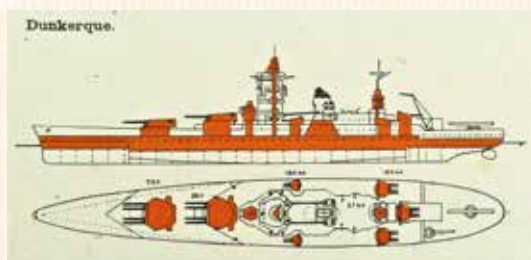
Bourrasque, Orage, Ouragan, Simoun, Tramontane, Trombe, Cyclone, Mistral, Sirocco, Tempête, Typhon, Tornade. **L'Adroit**, Le Mars, Le Fortuné, La Palme, La Railleuse, L'Alcyon, Boulonnais, Brestois, Bordelais, Basque, Forbin, Fougueux, Foudroyant, Frondeur. **Le Hardi**, Fleuret, Mameluk, Casque, Lansquenet, Le Sirocco (ex-Corsaire), Le Bison (ex-Flibustier), L'Intrépide, **Le Téméraire**, L'Opiniâtre, L'Aventurier. **La Melpomène**, La Flore, La Pomone, L'Phigénie, La Bayonnaise, La Cordelière, L'Incomprise, La Poursuivante, Bombarde, Branlebas, Bouclier, Baliste. **Le Fier**, L'Agile, L'Entreprenant, Le Farouche, L'Alsacien, Le Breton, Le Corse, Le Tunisien, Le Normand, Le Parisien, Le Provençal, Le Saintongeais, Le Niçois, Le Savoyard.



Ci-contre et ci-dessus.
Publicité pour un fabricant d'optique reprenant la colossale silhouette d'un cuirassé moderne et profil du Dunkerque (Flottes de combat, 1940).

Ci-contre et à droite.
La Flotte française vue par « l'Illustration » en mars 1940 et photo d'un marin du Dunkerque dans le même magazine.

Ci-dessous.
Maquette naïve d'un cuirassé classe Dunkerque vers 1940, fabrication artisanale d'époque en bois plein et métal, échelle 1:350°. Parmi les éléments caractéristiques, on remarque l'artillerie concentrée à la proue et la catapulte pour hydravion à la poupe.



LES BÂTIMENTS DE COMBAT AU 1^{er} SEPTEMBRE 1939

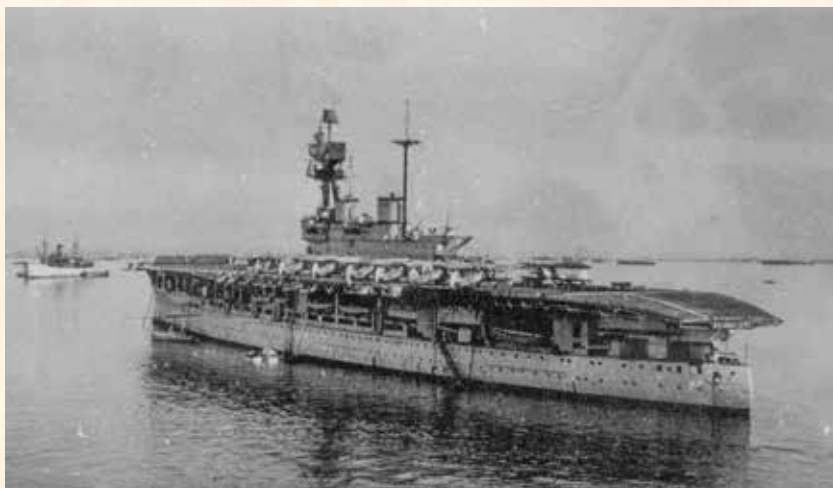
Sous-marins

Classe ou série	Année de lancement	Déplacement	Armement principal
1 SURCOUF (Croiseur)	1929	2880/4304	11 203 XT
● Sous-marins de 1 ^{re} classe			
9 REQUIN	1924-1927	974/1441	1 100 XT
29 REDOUTABLE	1923-1927	1379/2060	1 100 XI T
2 ROLAND - MORILLOT		1605/?	
3 LA GUADELOUPE		1500/?	
● Sous-marins de 2 ^e classe			
10 SIRENE	1925-1927	562/780	1 100 VII T
● Sous-marins côtiers			
22 ARGONAUTE	1929-1937	575/800	175 VIII T
1 AURORE		893/1170	1 100 VIII T
14 LA CREOLE			
● Sous-marins mouilleurs de mines			
6 SAPHIR	1928-1938	669/925	175 VT
4 EMERAUDE		765/1119	
TOTAL 101			

Surcouf. [Requin](#), Souffleur, Morse, Narval, Marsouin, Dauphin, Caïman, Phoque, Espadon. [Redoutable](#), Vengeur, Pascal, Pasteur, Archimède, Monge, Fresnel, Henri-Poincaré, Poncelet, Actéon, Achéron, Argo, Achille, Ajax, Protée, Pégase, Persée, L'espoir, Le Glorieux, Le centaure, Le Héros, Le Conquérant, Le Tonnant, Agosta, Sfax, Casabianca, Beveziers, Ouessant, Sidi-Ferruch. [Roland-Morillot](#), La Praya. [La Guadeloupe](#), La Martinique, La Réunion.

[Sirène](#), Naiade, Galatée, Circé, Calypso, Doris, Thétis, Ariane, Eurydice, Danaé. [Argonaute](#), Aréthuse, Diane, Méduse, Amphitrite, Antiope, Amazone, Atalante, Orphée, Oréade, Orion, Ondine, La Psyché, La Sibylle, La vestale, La Sultane, Minerve, Junon, Vénus, Iris, Cérès, Pallas. L'Aurore. [La Créole](#), La Bayadère, La Favorite, L'Africaine, L'Astrée, L'Andromède, L'Andromaque, L'Antigone, L'Artémise, L'Armide, L'Hermione, La Gorgone, La Clorinde, La Cornélie.

[Saphir](#), Turquoise, Nautilus, Rubis, Diamant, Perle. [Émeraude](#), L'Agate, Le Corail, L'Escarboucle.



PORTE-AVIONS

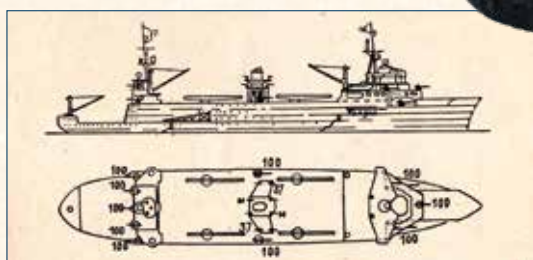
Ci-dessus.
Le Béarn vers 1935 (album photo privé).

Ci-contre.
Pilote embarqué du Béarn.

Ci-dessous.
Commandant Teste (tissé soie) fixé d'origine sur un bachi matriculé.

Ci-contre.
Profil du Commandant Teste (Flottes de combat, 1940).

En bas.
Porte-avions Béarn (légende non réglementaire, fil de soie).
Commandant Teste (légende réglementaire sans mention du type de bâtiment, fil métallique).



BÉARN

COMMANDANT TESTE



Ci-dessus.
Insigne du Commandant Teste.

COLBERT

DUQUESNE

LE DUQUESNE

TOURVILLE

LAMOTTE-PICQUET

DUGUAY-TROUIN

DUGUAY-TROUIN

MONTCALM

PETITS BÂTIMENTS DE COMBAT

Classe ou série	Année de lancement	Déplacement	Armement principal
● Avisos coloniaux			
1 VILLE D'YS II	1917	1121	III 100
10 BOUGAINVILLE	1932-1940	1969 t	III 138
● Avisos de première classe			
3 SOMME	1917	601 t	IV 100
3 SUIPPE	1918	492 t	IV 100
2 DUBOURDIEU	1918	453	I 138
11 ARRAS	1918-1919	644	II 145 ou II 138
● Avisos Dragueurs de mines			
25 ELAN		630-647	
● Avisos de 2 ^e classe			
5 ARDENT	1916-1917	266	II 100
3 DILIGENTE	1916-1917	315	II 100
1 CONQUERANTE	1917	374	II 100
2 GRANIT	1918	354	I 65
● Canonnières fluviales			
2 DOUDART-DE-LAGREE	1909-1920	183 et 201	I 75
2 ARGUS	1922	218	II 75
1 FRANCIS-GARNIER	1931	639	I 75
2 TOURANE	1934	95	I 75

Ville d'Ys II. [Bougainville](#), Dumont D'Urville, Savorgnan de Brazza, D'Entrecasteaux, Rigault de Genouilly, Amiral Charner, D'Iberville, Ville d'Ys, [Beautemps-Beaupré](#), Lapérouse.

[Somme](#), Yser, Marne. [Suippe](#), Ailette, Ancre. [Dubourdieu](#), Enseigne-Henry. [Arras](#), Ypres, Belfort, Lassigny, Les Eparges, Tahure, Coucy, Épinal, Vauquois, Amiens, Calais.

[Élan](#), Chamois, Chevreuil, Ct Bory, Ct Delage, Ct Duboc, Ct Rivière, La Capricieuse, La Moqueuse, Ct Dominé (ex-La rieuse), L'Impétueuse, La Curieuse, La Batailleuse, La Boudeuse, La Gracieuse, Annamite, La Surprise (ex-Bambara), Amiral Senès, Rageot de La Touche, Matelot Leblanc, Enseigne Ballande, La Joyeuse, La Trompeuse, La Furieuse. [Ardent](#), Étourdi, Dédaigneuse, Tapageuse. Audacieuse. [Diligente](#), Engageante, Luronne. Conquérante. [Granit](#), Meulière. [Doudart de Lagrée](#), Balny. [Argus](#), Vigilante. Francis-Garnier. [Tourane](#), Mytho.



CROISEURS

En haut.

Croiseurs Colbert et Duquesne (fil métal).

Le Duquesne (variante en fil de soie et nom précédé de l'article) et Tourville (fil de soie).

Lamotte-Piquet (fil métallique), Duguay-Trouin (une version fil métallique, l'autre fil de soie), Montcalm (fil de soie).

Ci-contre.

Le matelot René Fostier, du Tourville, en bonne compagnie vers 1930. Cette photo en provenance de la collection de Sylvain Richard est aussi un clin d'œil à ce pionnier de l'étude de la tenue du marin dans Militaria 260 à 264.

Ci-dessus.

Maquette de l'Émile Bertin en bois plein et métal dans sa configuration de 1940 avec hydravion embarqué, fabrication artisanale d'époque, longueur 90 cm.

Ci-dessous.

Croiseur Duplex, fil métal sur son bonnet d'origine avec coiffe blanche.



LES BÂTIMENTS DE COMBAT AU 1^{er} SEPTEMBRE 1939

BÂTIMENTS AUXILIAIRES

Classe ou série Année de lancement Déplacement Armement principal

● Bâtiment hydrographiques

5 ASTROLABE	1918-1920	315	I 47
LAPEROUSE	1919	781	I 75
CHIMERE (ex-Zélée)	1901	613	0
AMIRAL MOUCHEZ	1937	719	II 100
PDT THEODORE TISSIER	1934	965	?
5 LE GOELAND			?

Astrolabe, Gaston Rivière, Octant, Estafette, Sentinelle. Chimère. Amiral Mouchez. Président Théodore Tissier. *Le Goéland*, Le Pélican, Le Cormoran, La Mouette, L'Ibis, Le Bengali.

● Garde-pêche

QUENTIN ROOSEVELT	1917	585	I 75
-------------------	------	-----	------

● Patrouilleurs

PRIMEVERE	1912	450	?
PASSEREAU II	1916	315	?
FAUVETTE II	1916	315	?

● Dragueurs auxiliaires

Le décret-loi du 12 avril 1939 prévoit l'achat de 12 navires qui sont complétés par de nombreuses réquisitions (voir encadré « bâtiments réquisitionnés »)

● Transport de matériel

JEANNE ET GENEVIEVE	1917	620	I 75
COETLOGON	1919	622	I 90
FORFAIT	1920	622	I 75
AUDE	1924	1821	II 75
GOLO	1933	2118	II 75

● Transports frigorifiques

CHAMPLAIN	1919	526	I 75
AUSTRAL	1927	2234	I 75
LE BOREAL	1927	2234	I 75

Champlain, Austral (ex-Léon Poret), Boréal (ex-Rémy Chuinard).

● Citernes d'escadre

3 ARROYO	1921-1922	350	I 47
TORRENT	1928	385	I 47
2 OASIS		300	?

Arroyo, Fraîche, Ruisseau. *Torrent*. *Oasis*, Jouvence.

● Pétroliers

RHONE	1910	2785	II 120
GARONNE	1912	3533	
DORDOGNE	1914	7333	II 155
3 AUBE	1920	1055	II 75
LE LOING	1927	9900	II 100
4 MEKONG	1928-1931	15500	
NIVOSE	1931	14160	
6 L'ADOUR	1938-1940	4220	
4 LA SAONE		19900	?

Rhône, Garonne, Dordogne. *Aube*, Durance, Rance. Le Loing. *Le Mékong*, Le Niger, Elorn, Var. Nivose. *L'Adour*, Le Lot, Le Tarn, La Charente, La Mayenne, La Baise. *La Saône*, La Seine, La Liémone, La Medjerda.

● Ravitailleur de sous-marins

JULES VERNE	1932	5747	IV 90
-------------	------	------	-------

● Ravitailleur et dépanneurs d'hydravions

HAMELIN	1920	622	I 75
8 PETREL N° 1 à 8	1932-1933	80	I 75
4 SANS SOUCI		1372	I 75

Hamelin. *Pétrel* N° 1 à 8 (anciennes vedettes du Ministère de l'Air reprises par la Marine. *Sans Souci*, *Sans Peur*, *Sans Reproche*, *Sans Pareil*.

● Mouilleurs de mines

CASTOR	1917	3150	IV 100
POLLUX	1918	2462	IV 100



CONTRE-TORPILLEURS

Ci-dessus.

Chacal, Jaguar, exemplaires en fil métallique et fil de soie (on relève la petite différence de graphie au niveau de la patte du G). Panthère, Lion, Maillé-Brézé en fil de soie.

Ci-contre.
Marins du Jaguar en 1933.
(Coll. part.)



Ci-dessous.

Marins de l'Épervier avec casques de liège.
(Coll. part.)



FRONDEUR

FRONDEUR

LE TÊMÉRAIRE

BOUCLIER

LE NIÇOIS

SIMOUN

LE MARS

MARS

LE FORTUNÉ

LA PALME

LA RAILLEUSE

LES BÂTIMENTS DE COMBAT AU 1^{er} SEPTEMBRE 1939

BÂTIMENTS AUXILIAIRES (SUITE)

Classe ou série	Année de lancement	Déplacement	Armement principal
● Mouilleurs de filets			
LE GLADIATEUR	1933	1858	IV 90
● Bâtiment École			
CONDORCET	1911	146 m	17597 t
● Bâtiment-cible télécommandé			
L'IMPASSIBLE	1940	100 m	2410 t
Probablement pas de ruban légendé en l'absence d'équipage!			
● Voiliers			
MUTIN	1927	54	
ZELEE	1891/1932	200	
MESANGE	1921	50	
ALOUETTE	1929	50	
ETOILE, BELLE POULE	1932	227	
LA GRANDIÈRE			

PETITS BÂTIMENTS

● Chasseurs de sous-marins			
8 C 25,51,56,58,74,81,95,98	1917-1918	60	175
5 C 106,107,	1920	128	175
Ct BOURDAIS (ex 111), AVALANCHE (ex 112)			
4 CH 1, 2, 3, 4	1932-1933	148	175
12 CH 5 à 16		107	175
6 CH 41 à 46		126	175
● Vedettes rapides			
6 VTB 8,10,11,12,13,14	1933-1939	21-28	2 torpilles
Torp. 369 (hors d'âge)	1908	84	175 + 1 torpille
25 VTB 15 à 40		?	

TORPILLEURS

Ci-contre.

Frondeur, deux exemplaires tissés en fil métallique aux légendes de longueur différente.

Le Téméraire (avec article), Bouclier, Niçois (tous tissés en fil métallique).

Simoun, Le Fortuné, La Palme, La Railleuse et 2 exemplaires du Mars présentant des différences notables : présence de l'article « le », couleur du fil, pleins et déliés du M inversés et graisse (ou largeur du trait) variable. Tous sont tissés en fil de soie.

Ci-dessous.

Splendide photo d'un matelot breveté du Simoun parue dans Match le 11 avril 1940 à l'occasion d'un engagement contre un sous-marin ennemi.



SOUS-MARINS

Ci-contre.
Quelques rubans
réglementaires : Circé,
Junon et Turquoise (fil
métallique).
Protée, Vengeur,
Marsouin et Surcouf
dans la même police
mais tissés en fils
de soie de teintes
variables.

SOUS-MARIN CIRCÉ

SOUS-MARIN JUNON

SOUS-MARIN TURQUOISE

SOUS-MARIN PROTÉE

SOUS-MARIN VENGEUR

SOUS-MARIN MARSOUIN

SOUS-MARIN SURCOUF



LASSIGNY

RAGEOT DE LA TOUCHE

AMIRAL CHARNER

SAVORGNAN DE BRAZZA



Ci-dessus.
Gros-plan sur un matelot du
sous-marin La Méduse.
(Coll. part.)

A gauche.
Sous-marin Argonaute, fil
métallique monté sur bonnet.

Avisos

Ci-contre.
Avisos Lassigny, Rageot de
la Touche, Amiral Charner, et
Savorgnan de Brazza. (tous en en
fil métallique).



Ci-dessus.
Casque colonial modèle 1928
avec légende réglementaire
Savorgnan de Brazza (fil de
soie) sur fond de col-bleu
amovible.

En haut à gauche.
Détail du système de fixation
par boutons-pressions à
l'arrière d'un ruban destiné
au casque colonial.

Ci-contre.
Le casque colonial modèle
1928 vu par M. Toussaint
(Toussaint, M., & Bucquoy,
E. L. Les Uniformes de l'armée
française: terre-mer-air. Les
Ed. militaires illustrées, 1935).

Ci-contre.
Le Savorgnan de Brazza à la
mer (Flottes de combat, 1940).

Ci-contre.
Insigne du Savorgnan de
Brazza

LES BÂTIMENTS DE COMBAT AU 1^{er} SEPTEMBRE 1939

BÂTIMENTS RÉQUISITIONNÉS

	N° de coque	Armement principal
● Grands transports et croiseurs auxiliaires Paquebots, Bananiers...	X01 à X084	150 ou 138,6
● Patrouilleurs	P1 à P139	I à V 100
● Dragueurs auxiliaires		
Chalutiers armés	AD 1 à AD 475	I 75
● Vedettes de port	VP 1 à VP 205 (ou absence de N°) ?	et navires auxiliaires côtiers



SAVORGNAN DE BRAZZA

LA SUIPPE

YSER

CHEVREUIL

AVISOS (SUITE)

Ci-contre.
Savorgnan de Brazza,
La Suippe (avec article),
Yser, Chevreuil (tous en fil
de soie).

BÂTIMENTS AUXILIAIRES

Ci-contre.
Lapérouse (aviso armé en bâtiment hydrographique), Boréal (transport frigorifique) en fil métallique. Ce dernier à l'état neuf avec son papier de soie de protection.
Le Gladiateur (mouilleur de filets) exemplaire du haut en fil métallique, exemplaire du bas en fil de soie.

Ci-dessous.
Le Gladiateur à la mer.

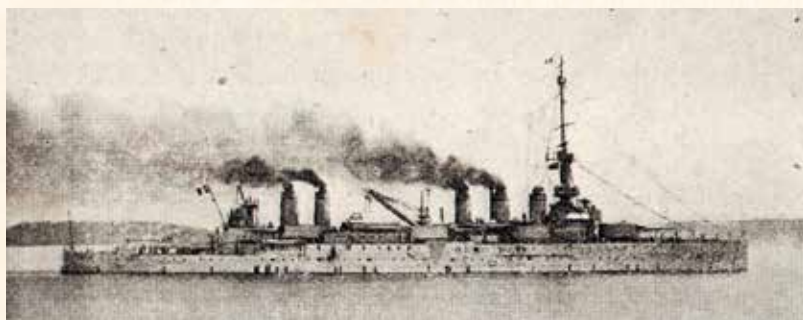
A droite.
Amiral Mouchez (bâtiment hydrographique) en fil de soie cousu d'origine sur un bonnet.

LAPÉROUSE

BOREÁL

LE GLADIATEUR

LE GLADIATEUR



ARMORIQUE

OCÉAN

CONDORCET

Ci-dessus.
Le voilier-école La Belle Poule (Flottes de combat, 1940).

NAVIRES-ÉCOLES ET CASERNEMENTS

Ci-contre.
Armorique (fil métallique), Océan, Condorcet (lettres tissées en fil de soie).

Ci-dessus à droite.
L'antique cuirassé Condorcet sert de casernement en 1939.

LES BÂTIMENTS DE COMBAT AU 1^{er} SEPTEMBRE 1939 ⁵

Les bâtiments de la Flotte sont répartis en deux escadres de tailles inégales: Atlantique et (surtout) Méditerranée. Une division d'instruction et des forces Navales d'Outre-Mer complètent le dispositif. En fonction des besoins, des groupements tactiques sont mis en œuvre: Force de raid à Brest pour couvrir l'Atlantique face à la Kriegsmarine et Force X à Alexandrie pour contrer la Regia Marina en Méditerranée orientale.

La liste des navires de la flotte reproduite dans les tableaux est empruntée à l'ouvrage de référence *Les Flottes de combat*, édition de 1940. Parmi les navires signalés en construction, certains ne seront achevés qu'après l'armistice (cuirassés *Richelieu* et *Jean-Bart*), d'autres après la libération (sous-marin *l'Africaine*...) et quelques-uns ne le seront jamais (porte-avions *Joffre* et *Painlevé*). Les noms des bâtiments non opérationnels au 25 juin 1940 sont portés en italique dans les tableaux.

Aux bâtiments de la Royale il convenait d'ajouter les centaines de navires réquisitionnés. Les équipages y étant mixtes (marine marchande/Marine nationale) ou intégralement militaires, des rubans légendés de type réglementaire ont été produits au nom de ces bâtiments (voir exemple du paquebot *Colombie*). En complément des tableaux de synthèse, la liste complète des navires réquisitionnés peut être consultée en ligne. ⁶

(À suivre)

5. Vincent-Bréchnac Cdt., *Flottes de combat 1940*, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1940.

6. <https://atf40.1fr1.net/t3879p25-les-navires-auxiliaires-requisitionnes-de-1939-40>.

Remerciements à Patrice Bouchery (Le poilu SARL), Pierre Lefranc et MarineDK pour leur aide précieuse.

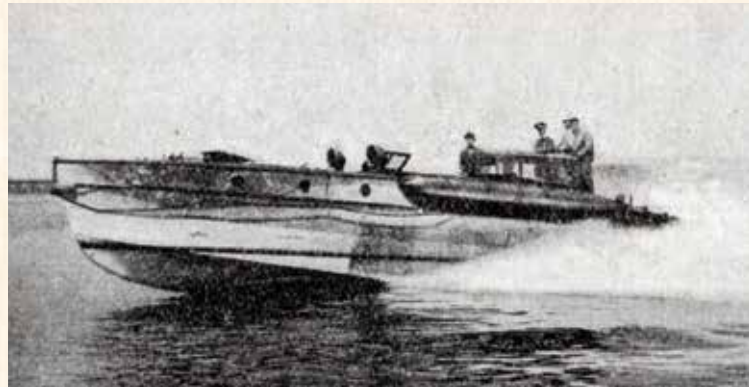


TRÈS PETITES UNITÉS

En haut.
Maquette du chasseur 4, échelle 1:50°.

Ci-dessus.
Ruban légendé Chasseur 2.
(collection Pierre Lefranc)

Ci-dessous à gauche.
Vedette rapide VTB 7 en déplacement (*Flottes de combat*, 1938),



NAVIRES RÉQUISITIONNÉS

Ci-contre.
Paquebot *Colombie*, patrouilleur puis remorqueur *Calmar*, navire-hôpital puis croiseur auxiliaire *Canada*.

Ci-dessus.
Carte postale du *Colombie* (Compagnie Générale Transatlantique).

COLOMBIE

CALMAR

CANADA